ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE OCCASION

D'acquérir une Belle Résidence et désirable site à bâtir dans le

SEPTIÈME DISTRICT.

Vente par le shérif d'un

HOME ÉLÉGANT

Au coin de l'Avenue Carrollton et de la rue Poplar.

Terrains 120' sur l'Avenue Carrollton et 173' sur la rue Poplar, sur la ligne des chars Carrollton, et également sur l'extension de l'Avenue Tulane, environ 20 minutes de trajet à la statue de Clay—Les améliorations consistent en un cottage magnifiquement divisé, avec mansarde, contenant environ 10 chambres; vaste et commode salle à manger et salon, vestibule et chambre à bain, et jolies galeries sur la façade et sur le côté; aussi, dépendances, écurie, etc.

Dans un des voisinages les plus désirables et sur une des plus belles avenues de la ville.

AUSSI

Un élégant site à bâtir contigu à cela, sur la rue Poplar.

Terrains 35'x150'

Dans l'affaire de John J. Keegan vs George C. Lafaye.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 56,342 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Septième District de cette ville dans l'ilet No 11 borné par l'Avenue Carrollton et les rues Dublin, Jeannette et Poplar (anciennement Cinquième), laquelle portion de terre ferme le coin de l'avenue Carrollton et la rue Poplar, anciennement Cinquième et mesure comme suit: Cent-vingt pieds quatre pouces sept lignes de face sur l'avenue Carrollton, sur cent soixante-treize pieds de profondeur et de face sur la rue Poplar, est profond de cent quarante-huit pieds sur une première profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Jeannette, de la s'élargissant de trente pieds un pouce sur une ligne sur une ligne courant à angle droit vers la rue Jeannette, de la vingt-cinq pieds sur une seconde profondeur, et cent cinquante pieds six pouces de largeur sur la ligne du fond.

2° Une autre portion de terre, étant un terrain vide situé dans le même dist ict et ilet que la propriété ci dessus premièrement décrite, commençant à une distance de cent soixante-treize pieds du coin de l'Avenue Carrollton et mesurant trente-cinq pieds de face à la rue Poplar sur cent-cinquante pieds six pouces de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles F. Claiborne, avocat pour le plaignant.

Mem: Le shérif toutefois, est autorisé par le plaignant d'annoncer que le plaignant accepterai jusqu'au montant de son jugement (de $4,250 58|100 avec 6 0|0 d'intérêt du 1er janvier 1897 jusqu'au paiement) un tiers en plus comptant et la balance en billets de un deux et trois ans, portant intérêt au taux de 6 0|0 par an de la date de la vente jusqu'au paiement garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale, avec toutes les clauses usuelles de sécurité relatives au transfert de la police d'assurance 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès, etc.

21 juil—21 22 28—aout 4 11 18 20 21 22 23 24

VENTE PAR LE CONSTABLE

—:o:—

Lundi, 7 août 1899, à 11 heures A. M., un cheval, un charrette à quatre roues et un jeu de harnais, encoignure du Passage de la Bourse et la rue Conti. Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Pierre Sapurin vs H. Joinville. No 32,772—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, coin du Passage de la Bourse et de la rue Conti dans le Second District de cette ville, LUNDI, le 7ème jour d'août 1899, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—un cheval, une charrette à quatre roues, un jeu de harnais, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. LEON MARTINY, Constable de la Deuxième Cour de Cité.

28 juil—28—aout 4 7

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande Propriété de Valeur amélioré du Quatrième District.

Connue comme le No 1118 rue Quatrième, entre les rues Magasins et Camp.

Michel Ber vs Sophie Anderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,872—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 août 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Magasins, Camp et Washington, désigné par le No Seize sur un plan et un certificat d'arpentage fait par W. T. Thompson, député voyer de ville, en septembre 1860, annexé à l'inventaire, dans la succession de Nels Anderson, pris par James Graham, ancien notaire de cette ville, le 7 septembre 1860; ledit morceau ou portion de terre mesurant cinquante et un pieds huit pouces de face à la rue Quatrième, sur cent cinquante quatre pieds neuf pouces et six lignes de profondeur entre ligne parallèles, le tout mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.

29 juil—29 30—août 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Albert Elmer vs Joseph Prescott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,838—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 31 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Joseph Prescott, en et à la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 601 borné par les rues Gravier, Broad, Perdido et White, lesdits lots sont désignés par les Nos 35 et 36 sur un devis annexé à un inventaire pris par Frank E. Reinold, notaire, le 7me jour de janvier 1895, d'après quoi lesdits lots sont contigus, et mesurent chacun trente et un pieds cinq pouces et deux lignes de face sur la rue Gravier, sur cent vingt pieds de profondeur, lot No 36 étant le quatrième lot à partir du coin des rues Gravier et Broad.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

A. E. Blackmar, avocat pour le plaignant.

28 juil—28—août 4 11 18 25 31.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Connue comme les Nos 1018 et 1020 rue Bourgogne entre les rues St-Philippe et Ursulines.

C. O Durrive vs A. O. Léaumont.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,736—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 août 1899, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet 84 borné par les rues Bourgogne, Dauphine, St-Philippe et Ursulines, lequel lot, d'après un devis de Edgar Pilié, député voyer de ville, daté le 6 janvier 1899 et annexé à un acte de Geo. M. Barnett, notaire, daté le 3 mars 1899, est désigné par la lettre B et commence à une distance de cent trente pieds, deux pouces une ligne de l'encoignure St-Philippe, et mesurant comme suit: vingt neuf pieds onze pouces de face à la rue Bourgogne, une première profondeur de quarante-deux pieds huit pouces sur la ligne de côté vers la rue St. Philippe, de là sur une autre profondeur de trois pieds huit pouces sur une ligne oblique courant du côté de la rue St. Philippe, les deux lignes faisant face à une allée mesurant quatre pieds deux pouces de face à la rue Bourgogne et commune audit lot B et au lot contigu A, sur le même devis, de là sur une troisième profondeur de quatre vingt trois pieds six pouces et six lignes; trente deux pieds de largeur sur la ligne du fond, et cent vingt neuf pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté vers la rue Ursulines, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par les numéros 1018 et 1020 rue Bourgogne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.
Sherif civil de la Paroisse d'Orléans

Chas F. Claiborne, avocat pour le plaignant.

14 juil—14 21 28—aout 4 11 17

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de Valeur Améliorée dans le Sixième District.

Connue comme No 2037 rue Upperline

Entre les rues St-George et St-André (autrefois Green).

Louisiana Homestead Association vs Andrew Robertson.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 59,853—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant ou en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 567 borné par les rues Upperline, Valence, St George et St Andrew (anciennement Green), désigné comme lot No 20 d'après un devis fait par P. A. D'Hémécourt voyer, daté le 6 janvier 1874, ledit lot mesurant trente pieds, cinq pouces et quatre lignes de face sur la rue Upperline, la même largeur dans le fond, sur cent pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

A. E. et O. S. Livandais, avocats pour le plaignant

24 juillet — 28—août 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée dans le Quatrième District.

Connue comme No 503 rue St André, entre les rues Rousseau et Fulton.

Frank W. Breedlove vs Mme Elizabeth Howard et son dit époux James Howard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,772—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre situé étant et se trouvant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Rousseau, Ste Marie et Fulton, ledit morceau ou portion de terre ici transféré est désigné comme le No Un sur un dessin par C Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 28 janvier 1896, et annexé à un acte de vente passé pardevant James J. Woulfe, notaire, le 4 juin 1896, d'après lequel dessin ledit morceau ou portion de terre mesure trente quatre pieds un pouce et deux lignes de face à la rue St André, sur une profondeur et face à la rue Rousseau de soixante-cinq pieds, et une profondeur de soixante-trois pieds dix pouces sept lignes sur la ligne du côté le divisant du lot No Deux, et trente pieds de largeur sur la ligne du fond, ainsi que l'usage d'une allée divisant la propriété ici transférée du lot No Deux, d'après le susdit devis ledit morceau ou portion de terre ici transféré est pris du et forme partie du lot original désigné par la lettre B sur un certificat d'arpentage fait par H. W. W. Reynolds, ingénieur civil, daté le 6 août 1891, annexé à un acte passé pardevant J. C. Wenck, notaire, daté le 8 août 1891, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages à cela appartenant ou en quelque sorte en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° L'acquéreur devant payer comptant un montant suffisant pour faire face au paiement de cinq billets à recevoir, chacun pour la somme de $25, tirés par la défenderesse Mme Elizabeth Hennessey, femme de James Howard, daté le 4 juin 1896, et faits payables 32, 33, 34, 35 et 36 mois après leur date, et portant 8 0|0 d'intérêt par an de leur date jusqu'au paiement, aussi la somme de $12.39 pour taxes et $4 pour la copie de l'acte pavé par le plaignant. 5 0|0 sur le montant agréé du principal et intérêt demandé pour honoraires d'avocat le coût et les frais de procès et vente et les taxes dues sur la propriété.

2° L'acquéreur, jusqu'au montant de son enchère, devant assumer le paiement de huit autres billets chacun pour le montant de $25, tirés par la défenderesse Mme Elizabeth Hennessey, femme de James Howard, datés le 4 juin 1896, et faits payables 12, 13, 24, 25 et 26 mois après leur date, et portant 8 0|0 d'intérêt par an de leur date jusqu'au paiement, aussi la somme de $12.39 pour taxes et $4 pour la copie de l'acte pavé par le plaignant. 5 0|0 sur le montant agréé du principal et intérêt demandé pour honoraires d'avocat le coût et les frais de procès et vente et les taxes dues sur la propriété.

3° L'acquéreur, jusqu'au montant de son enchère, devant assumer le paiement de huit autres billets chacun pour le montant de $25, tirés par la défenderesse Mme Elizabeth Hennessey, femme de James Howard, datés le 4 juin 1896, et faits payables 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43 et 44 mois après leur date, et portant intérêt de 8 0|0 par an de leur date jusqu'au paiement et garantie par hypothèque sur ladite propriété selon acte de J. J. Woulfe, notaire, le 4 juin 1896.

3° Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.

J. C Henriques, avocat pour le plaignant.

14 juil—14 15 21 28—août 4 11 17

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

619 rue Gravier.

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETES DE CHOIX

dans le TROISIEME DISTRICT.

1437-1439,

Rue Nora Remparts, coin Kerlerec.

BELLE RESIDENCE

En briques, à un Etage, avec Attic, à un Ilet de l'Avenue Esplanade,

Les Chars, Eglises, Marchés, Ecoles et autres Agréments à Proximité.

921,

Rue Touro, entre Remparts et Bourgogne,

Charmant Cottage Elevé,

Environné par tous les Agréments.

Succession de Manuel Castillo.

No 59,805.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue Commune—MERCREDI, 30 août 1899, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la salle de vente New Orleans Real Estate Exchange No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable N. H. Lighton, juge de la Division D, maintenant en congé, daté le 27 juillet 1899, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites à savoir:—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St Claude, Kerlerec et Columbus, désigné par le numéro onze, sur un plan dressé par J. A. d'Hémécourt, voyer, le 31 mars 1854, et mesure mesure américaine, 53 pieds, 7 pouces, 3 lignes de face à la rue Remparts, 63 pieds de largeur dans le fond, le divisant du lot numéro dix, 67 pieds 9 pouces et cinq lignes sur une ligne oblique du côté de la rue Columbus et 70 pieds de profondeur et de face à la rue Kerlerec.

Les améliorations comprennent une belle résidence à un étage avec attic en briques, ayant au rez de chaussée deux salons avec porte à coulisse, deux chambres à coucher, grande galerie fermée, deux chambres dans l'attic, une bâtisse en bois à deux étages ayant quatre chambres, une autre bâtisse en bois avec deux chambres, waterworks, ci erne, lieux d'aisance, joli jardin sur le côté, etc.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, voies, droits et privilèges y appartenant, situé dans le Troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Touro, Bourgogne, François et Remparts, faisant partie du lot numéro 228 et mesurant en mesure française 25 pieds de face à la rue Touro sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un charmant cottage élevé de terre, ayant deux salons avec porte à coulisse, galerie sur le côté, trois chambres, cuisine, citerne, hangar, lieux d'aisance, etc.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, si balance y a, en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec lien et privilège du vendeur sur la propriété vendu portant intérêt à raison de huit pour cent par an du jour de la vente jusqu'à paiement. Les loyers jusqu'au jour de la signature de la vente seront payer le compte de la succession, les taxes de l'année courante 1899 seront assumées et payées par l'acquéreur en sus du prix de l'adjudication et les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et de coutume. Les acquéreurs déposeront avec l'encanteur 10 0|0 de leur enchère au moment de l'adjudication

Actes de vente ainsi que les timbres de Revenu des E. N. etc. aux frais de l'acquéreur pardevant John R. Legier, notaire public

30 juil—30—août 6 13 20 27 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur.

Rue Dryades, entre les rues Clio et Erato.

Succession de Jean Hountha.

No 59,528—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans. — Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureau No 813 rue Commune—Le MERCREDI, 16 août, 1899 à midi, il sera vendu à l'enchère publiques, à la Bourse New Orleans Real Estate Exchange No 717 rue de la Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon Fred D King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, daté le 6 juillet 1899, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci après décrite, à savoir,—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Clio et Erato, mesurant 29 pieds de face à la rue Dryades sur 80 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine et touche le lot qui forme l'encoignure de la rue Dryades et Erato, et désigné par la lettre B sur le devis annexé à un acte passé pardevant W. B. Kleinpeter, notaire en cette ville, le 25 juin 1878, et forme une partie de ce lot de terre désigné par le numéro deux sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, daté le 23 février 1840, déposé comme plan No 21 du Livre de Plans de J. B. Marks, autrefois notaire en cette ville; les servitudes ci transmises incluent le droit de se servir d'un corridor ou allée de trois pieds de large dans le fond du dit lot qui ouvre sur la rue Erato et est commun au lot ci-dessus décrit et des lots désignés par les lettres "A" et "C" sur le plan annexé audit acte de Kleinpeter, notaire, ledit corridor ou allée étant désigné par la lettre "D" sur ledit plan.

Termes et conditions—Comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente ainsi que les Internal Revenues Stamps, etc., pardevant Jules F. Meunier, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

12 juil—12 19 26—aout 2 9 16

Hecker & Smith.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Wm Gowland.

No 59,834—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR HECKER & SMITH.—J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau, 334 rue Carondelet—JEUDI 31 août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 27 juillet 1899, par l'Hon. John St. Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la division E' maintenant absent en congé, dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique le propriété ci après décrite à savoir:—

1° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 709, bornés par les rues Génois, Canal, Cleveland et Télémaque, Nos 7 et 8 mesurant chacun 33' 3" 3 1|3''' de face à la rue Génois sur 110' de profondeur entre lignes parallèles.

2° Une certaine portion de terre dans les mêmes district et ilet, désignée comme partie du lot No 11, mesurant 29' 8'' de face à la rue Cleveland sur 133 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions comptant — L'acquéreur assumant toutes les taxes de 1899 et devant payer pour l'acte de vente pardevant W. Morgan Garley, notaire, comprenant les Timbres du Revenu de l'intérieur.

30 juil—30—aout 6 13 20 27 31

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et Fille.

—o—

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE. Machine, Hon Boire, Pompe, Courroie et un lot divers. Bernard Ehlers et als vs, Klapper Vienna Steam Sauvage Manufactory Limited; SAMEDI, le 12 août 1899, à 11 heures A. M. sur les lieux, 416 rue Sorapuru, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. G. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 22 août 1898, la propriété comme elle est décrite dans l'inventaire.

Conditions—Comptant.

3 août—3 10 11 12

ANNONCE JUDICIAIRE — Par Jas A. Brennan et Fille—Le Cottage Simple tout neuf, retiré de la rue, No 2123 rue Joséphine, contenant six grandes chambres, vestibule, office, chambre à bain, 2 citernes, allée pour voiture, et 3 grands hangars. Le cottage double 212°-2130 rue Josephine, entre les rues Liberté et Franklin, retiré de la rue, contenant six chambres, allée et cour briquetée, loué à de bons locataires $13 chaque côté Succession de Richard Fletcher, No 59,096, Cour Civile de District pour la Paroise d'Orléans, Division D.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, LE MARDI le 29 août 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, par Jas. A Brennan et Fille, Jas. A. Brennan, Encanteur, bureau 640 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, paroisse d'Orléans, daté et signé le 18 juillet 1899, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre dans l'ilet No 285, désigné par le No 5, borné par les rues Joséphine, St André, Liberté et Franklin et mesurant vingt neuf pieds deux pouces et trois lignes (29' 2" 3''') de face à la rue Joséphine, sur cent quatre vingt-six pieds six pouces et deux lignes (186' 6" 2''') de côté vers la rue Liberté, cent quatre-vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes (187' 10" 5''') du côté vers la rue Franklin et vingt neuf pieds trois pouces et trois lignes (29' 3" 3''') dans le fond ensemble avec tous les droits y appartenant et les améliorations qui s'y trouvent, désigné comme No 2123 rue Joséphine.

2° Un certain lot de terre dans l'ilet No 281 désigné par le No 11, borné par les rues Joséphine Jackson, Liberté et Franklin et mesurant trente pieds (30') de face à la rue Joséphine sur cent dix pieds (110) entre lignes parallèles ensemble avec tous les droits à cela appartenant et les améliorations qui s'y trouvent désigné comme le No 2123 et 2130 rue Joséphine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, à sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. Les taxes de 1899 et les timbres du revenu devant être payés par l'acquéreur.

Actes de vente pardevant T. J. Spitzfaden, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent est requis au moment de la vente.

23 juil—23 30—août 6 13 20 27 28 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Klapper Vienna Steam Sausage Manufactory, Ltd.

B en connue et depuis longtemps établie. La grande fabrique manufacturière, Nos 416 et 418 rue Sorapuru.

Bernard Ehlers et als vs la Klapper Vienna Steam Sausage Manufactory, Ltd No 57,142—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Jas. A. Brennan, Encanteur—Bureau No 640 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 22 août 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en vertu de et en obéissance à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 18 juillet 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Tchoupitoulas, Sorapuru et Première, désigné par le numéro X 1, sur un devis fait par W. T. Thompson, voyer, daté du 30 mai 1860, annexé pour référence à un acte pardevant John T. Coffey ci-devant notaire en cette ville, à la date susdite, d'après lequel devis ledit lot mesure vingt-cinq (25') pieds deux (2") pouces et quatre (4''') lignes de face à la dite rue Sorapuru sur cent vingt-cinq (125') pieds onze (11") pouces quatre (4''') lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Tchoupitoulas, cent vingt vingt (124') pieds deux (2") pouces trois (3''') lignes de profondeur sur la ligne de côté opposé, la plus près de la rue Rousseau, et vingt-cinq (25') pieds sept (7") pouces et deux (2''') lignes de largeur dans le fond, et étant borné par une allée ouvrant sur la rue Sorapuru neuf pieds et demi (9 1|2') de largeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquels consistent du substantiel établissement de manufacture et résidence en briques à deux étages, connu comme le No 416 rue Sorapuru construit et spécialement adapté pour la fabrication de saucisses et viandes fumées.

Conditions—Comptant. Un dépôt de vingt pour cent au moment de la vente

Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Les taxes de 1899 devant être payées par l'acquéreur.

20 juil—20 23 30 - aout 6 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.—Par Jas. A. Brennan et Fille—MERCREDI, le 9 août 1899 à 10:30 A. M., à la résidence No 2123 rue Joséphine. Un lot de meubles de maison, une montre et une chaine, un revolver une porte à claire-voie, des poids, et divers. Succession de Richard Fletcher, No 59,098, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

Il sera vendu à l'enchère publique, à la résidence ci dessus spécifiée, par Jas. A. Brennan et Fille, Jas. A. Brennan, encanteur, bureau 640 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, paroisse d'Orléans, daté et signé le 18 juillet 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée: Un lot de meubles et divers. Conditions—Comptant.

30 juil—30 aout 6 8 9

Stroudback & Stern.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, No 654 rue Franklin entre Poydras et Lafayette, ilet S. Bassin. Succession de A. F. Wille et femme, No 59,556—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteurs, Bureau No 821 rue Gravier, JEUDI, 17 août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 11 juillet 1899, de l'Hon juge St-Paul, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin (ou St. John), Franklin (ou St. Peter), Poydras, Lafayette (anciennement Hevia), mesurant 26 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Franklin sur 85 pieds 8 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de division le séparant du lot No 8, et 85 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne du côté de la rue Poydras, et 25 pieds 10 pouces et 5 lignes dans le fond, le tout en mesure américaine. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois avec toit ardoisé, ayant cinq chambres et galerie de derrière, aussi une bonne chambre dans le fond du lot, cuve etc., allée de côté large et en partie pavée, trottoir pavé

Termes et conditions—Une moitié en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an pour un billet de l'acquéreur daté du jour de l'adjudication, et payable un an après date, portant intérêt de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, garanti par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété transférée et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, telles que la propriété devant être assurée par l'acquéreur jusqu'au montant total du billet et des intérêts, et la police transférée au vendeur, et l'acquéreur assumant et payant les timbres du Revenu de l'intérieur sur la vente et les taxes d'Etat et de ville de 1899 au dessus et en plus de son enchère. Un dépôt comptant de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Joseph Duvigneaud, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 juil—16 23 30 - aout 6 13 au 17

VENTES A L'ENCAN.

Jno H. O'Connor & Cie.

—:o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Cottage

—DANS LE—

PREMIER DISTRICT

Près du Chemin de fer Jackson et du Nouveau Bassin.

No 1011 rue Magnolia,

Entre les rues Euphrosine et Calliope.

A L'ENCAN.

Succession de Peter F. Nicholson.

No 47,108—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CIE—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune. — JEUDI, le 31 août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un ordre homologant les procédures d'une assemblée de famille tenue pardevant Jno. J. Ward, notaire, daté et signé le 25 juillet 1899, par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District Division D, maintenant absent en congé, il sera vendu à l'enchère publique la propriété décrite comme il suit, à savoir—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Clara, Euphrosine et Calliope. Le lot est désigné par le No 3 et mesure 29 pieds 6 pouces de face à la rue Magnolia sur cent pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage simple connu comme le No 1011 rue Magnolia

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement et le paiement de cela devant être garanti par hypothèque, lien de vendeur et privilège sur la dite propriété foncière avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité, incluant le transfert de l'assurance et l'acquéreur assumant toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1899 et devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du Revenu de Guerre des Etats-Unis pardevant Jno J. Ward, notaire

30 juillet—30—aout 6 13 20 27 31

Paul & Gurley,

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE

No 217, rue Galvez, près de la rue Gasquet.

Succession de Mary Ellen Russell, Veuve de John McDermott.

No 58,617—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—Le MERCREDI, 30 août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Honorable N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, (maintenant absent en congé), daté le 24 juillet 1899 il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rue Galvez, Gasquet, Palmyre et Miro, étant une partie du lot désigné par la lettre G sur un plan par De Lisle et Bartlette, voyers, daté le 30 mars 1893, ledit lot commençant à une distance de 188 pieds 6 pouces de la propriété du coin sur la ligne de la rue Palmyre et mesurant 25 pieds 2 pouces et 6 lignes de face sur la rue Galvez sur 106 pieds de profondeur et 23 pieds 2 pouces et 6 lignes sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent